

Le SEMOIR

## PROTOCOLE SANITAIRE

Afin de répondre aux nouvelles exigences sanitaires de santé publique en lien avec la COVID-19, l'équipe du Semoir vous propose un protocole sanitaire adapté à une démarche de porte à porte en prévision de l'Écofinancement scolaire: la vente du crayon-semence.



## VOICI LES ÉTAPES DU PROTOCOLE :

- 1 Avant de distribuer les crayons-semences aux élèves, présenter les consignes sanitaires qui seront à respecter tout au long de l'activité d'écofinancement, c'est-à-dire du porte-à-porte. Nous suggérons aux élèves de porter un masque ainsi que des gants, d'éviter de se porter les mains au visage et d'éviter de rentrer chez les gens.
- 2 Distribuer les crayons-semences aux élèves munis de gants et d'un masque.
- 3 Durant le porte-à-porte, les élèves doivent maintenir une distance de 2m avec les résidents lorsque cela est possible.
- 4 Après l'activité, les élèves doivent se laver les mains pendant au moins 20 secondes.

Le Semoir vous propose d'appliquer ces mesures sanitaires jusqu'à ce que les directives de santé publique suggèrent qu'elles ne soient plus nécessaires.

En terminant, veuillez-vous assurer que notre Coopérative est déterminée à poursuivre ses efforts de lutte face aux changements climatiques et de sensibilisation citoyenne tout en contribuant au meilleur de sa capacité à contenir la propagation du COVID-19.

Bien à vous,

L'Équipe Du Semoir

